

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 19 juin 2026

Objet : Question parlementaire n° 4129 du 22 mai 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Développement de l'Uerschterhaff à Sanem ».
--

Madame la Ministre,

En date du 22 mai 2026, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe du Ministre des Finances, du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, de la Ministre de la Défense et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au lundi 29 juin 2026 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth